

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION  
SEANCE DU 22 Avril 2024

L'AN deux mille vingt-quatre  
CONVOCATION du 15 Avril 2024

A 18 H 00

Elus

Président	
Didier CODORNIOU	x
Michel CAREL	x
Benjamin PARRA	
Marie Angès FUENTES	
Jean Marie LAVOUE	x
Sylvie FERRASSE	x
Joseph GIMENEZ	x
Marie Lou LAJUS	x
Julie BEHLERT	
Charlotte ESPITALLIE	x
Alexia LENOIR	

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	x	Eric MATTEI	
Laurent CAVAILLE		Didier GASS	X
Christophe GASTON	x	Roland LARIPPE	x
Hugues MARTIN	x		
		Jean Pierre DOOGHE	x
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	
		Alain SOLER	
Daniel REYNE	x	Louis LABATUT	x
Bénédicte STOLL	x	Véronique ANDRIEU	

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, le Comité Directeur est présidé par le Président, Didier CODORNIOU

## OBJET : ADHESION CLUB DES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS CRTLO

Monsieur le Président rappelle que le Comité Régional de Tourisme et des Loisirs d'Occitanie a créé en son sein un club qui a pour vocation de dynamiser le réseau des organisateurs d'événements sportifs en Occitanie. À travers cette initiative, le CRTLO aspire à atteindre plusieurs objectifs clés :

1. **L'animation du réseau des organisateurs d'événements** : en favorisant les échanges et les synergies entre les différents acteurs du domaine sportif, nous souhaitons créer une dynamique propice au partage de bonnes pratiques et à la mise en commun des ressources, et de mise en tourisme des événements sportifs.

2. **L'accompagnement et la valorisation des événements existants** : nous entendons soutenir les initiatives sportives déjà en place en offrant un accompagnement personnalisé, des conseils avisés et en mettant en lumière les événements régionaux qui contribuent à l'essor de notre territoire.

3. **La recherche de nouveaux événements pour l'Occitanie** : nous sommes déterminés à identifier et à promouvoir de nouveaux événements sportifs qui viendront enrichir le paysage sportif de notre région et renforcer son attractivité.

Notre Commune et son Office de Tourisme sont déjà engagé dans cette voie de communication et attractivité via les organisations d'événement sportifs dont les principaux ont une renommée Nationale ou Internationale (Défi Wind, Gruissan Poli Trail, Tour de France Cycliste, Tour de France à la Voile, Gruissan Beach Rugby ...).

Monsieur le Président propose d'adhérer à ce Club dont la cotisation devrait être d'environ 100 € annuels.

Le Comité de Direction,  
Après en avoir délibéré,  
Avec 13 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

ACCEPTE d'adhérer à ce club des organisateurs d'évènements  
AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de cette délibération

Pour copie certifiée conforme  
Le Président  
GRUISSAN, le 23/04/2024

---



## Acte à classer

342024

**1** En préparation      **2** En attente retour Préfecture      **3** > **AR reçu** <      **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-05-17T12-04-29.00 ( MI253002483 )

Identifiant unique de l'acte : 011-425127685-20240422-342024-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : adhésion club organisateurs évènements CRTLO

Date de décision : 22/04/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [342024.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé Date 17/05/24 à 12:04

Par [BAERENZUNG Stéphanie](#)

Transmis Date 17/05/24 à 12:04

Par [BAERENZUNG Stéphanie](#)

Accusé de réception Date 17/05/24 à 12:10

Délibération rendue exécutoire le 17/05/2024 à 12h30

Pour le Président

Par Délégation

Le Directeur Général

Jean Claude MERIC